

**Assemblée Générale Mixte Voltalia  
29 juin 2010**

Résolutions à caractère ordinaire		Votes favorables		Votes défavorables		Abstentions	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
3	Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
4	Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2009	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
5	Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
6	Ratification de la décision de transfert du siège social prise par le conseil d'administration	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
Résolutions à caractère extraordinaire		Votes favorables		Votes défavorables		Abstentions	
		Voix	%	Voix	%	Voix	%
7	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 29.000.000 d'euros	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
8	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 29.000.000 d'euros	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
9	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (placement privé)	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
10	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
11	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite d'un montant nominal global de 29.000.000 d'euros avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une deuxième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
12	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une troisième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
13	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidée en vertu des septième et douzième résolutions ci-dessus	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
14	Plafonnement du montant global des délégations consenties	11 003 264	99,44%	62 180	0,56%		0,00%
15	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	11 065 444	100,00%	0	0,00%		0,00%
16	Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du code du travail	950	0,01%	11 064 494	99,99%		0,00%